



Amplitude horaire pour un emploi classé cadre

Par **rayane**, le **14/02/2008** à **11:33**

bonjour,

je suis en priode d'essai en tant que cadre , classification IA de la convention de l'automobile, je travaille sous l'autorité d'un responsable magasin et en collaboration avec une équipe, mon contrat est de 38 heures hebdomadaires en moyenne et je dispose de 18 rtt. hors depuis que j'ai commencé on ne me donne mes horaires qu'à l'oral on vient me voir pour me dire que je peux partir, je ne sais jamais comment seront mes horaires du lendemain et surtout je fais déjà plus de 38 heures

EST ce légél et que puis je faire